Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 38 (1930)
Heft: 6

Artikel: A propos des sources de Pierrefleur
Autor: Junod, Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-29600

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

38me année | N° 6 | Nov.-Décembre 1930

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

A PROPOS DES SOURCES DE PIERREFLEUR

L'ouvrage connu sous le nom de « Mémoires de Pierrefleur » n'a pas encore fini de solliciter l'attention des esprits curieux, et de leur proposer des problèmes nouveaux. Il est un point dont personne encore ne s'est soucié, semble-t-il, et dont je voudrais parler dans cet article.

L'auteur, Guillaume de Pierrefleur [1], ne se contente pas de raconter ce qui se passe à Orbe, dans le pays de Vaud, à Genève, ou encore dans les cantons suisses, mais il intercale ici et là un chapitre sur des événements de l'étranger, et ce sont presque toujours des questions de religion qui l'intéressent.

Il consacre ainsi deux chapitres aux Anabaptistes de Münster, il parle de mesures prises par François Ier contre les réformés, de la mort d'Anne Boleyn ; il s'intéresse à plu-

[1] Je l'appellerai Pierrefleur pour simplifier ; il semble maintenant établi que ce soit Guillaume de Pierrefleur ; étudiant la question pour moi, je suis arrivé de mon côté au même résultat que M. Maxime Reymond, soit en recueillant des indices qu'il a relevés lui aussi, soit d'autres qu'il ne mentionne pas.

sieurs reprises à la réformation en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, en France, en Italie. En l'an 1556, il mentionne la mort de Sleidan, ce qui fait dire à M. Maxime Reymond : « Je note ici que l'auteur des « Mémoires » a vécu à Strasbourg, qu'il enregistre en 1556 la mort d'un savant professeur de cette ville, l'historien Sleidan [1] », hypothèse à laquelle nous aurons à revenir.

La question qu'on peut se poser est celle-ci : d'où Pierrefleur tirait-il sa science, de qui tenait-il ses renseignements, qui sont sinon très exacts, ce qui devra être vérifié plus tard, en tout cas très détaillés ? Il a pu sans doute apprendre de la bouche même des mercenaires suisses rentrant de faire campagne pour le roi de France des précisions sur les actions auxquelles ils avaient pris part. Mais dans tous les autres cas ? Pierrefleur, vivant à une époque qui n'avait pas de journaux, ne pouvait apprendre par des bruits se répandant de bouche en bouche la date exacte de la mort de Luther, avec les détails de la sépulture. Dans ce cas, comme dans la plupart des autres, nous devons admettre que Pierrefleur a eu à sa disposition une ou plusieurs sources écrites, soit manuscrites, soit plus probablement imprimées.

On pourrait en voir un indice, sinon une preuve, dans le chapitre 207 ; parlant du renouvellement de l'alliance du roi de France avec les Suisses à la demande du roi, il écrit ceci : « En premier lieu ceux de Valais et les Grisons s'y accordèrent. Et après, ceux de Bâle et de Schaffhouse, qui firent étonnés beaucoup de gens pour les exécutions et édits *ci-dessus récités.* » Ces exécutions et édits ci-dessus récités ne sont nulle part « ci-dessus récités » chez Pierrefleur. Peut-être est-ce là la trace d'une source qu'il aurait transcrite,

[1] M. Reymond. L'auteur des « Mémoires de Pierrefleur », *R. H. V.*, 1929, page 200.

oubliant de supprimer ces trois mots qui ne se rapportent à rien dans son texte.

Pierrefleur, sans doute, ne cite pas ses sources, ce n'était pas dans les habitudes du temps. Mais en y regardant bien, on découvre quelque part, chez lui, une phrase intéressante. Au chapitre 94, il écrit : « Pour ce que par ci-devant, en l'an 1534, est parlé des Anabaptistes, à présent j'y retourne ainsi comme je l'ai trouvé par écrit contenant de leur erreur, façon et mode de vivre, contenu en un livre qu'ils ont fait, lequel s'appelle De la restitution des Anabaptistes ». C'est là le texte du manuscrit de Lausanne ; Verdeil, dans son édition où il donne un texte émasculé, mais plus « correct », transforme cette phrase un peu bien compliquée et pas très claire en celle-ci : « Pour ce que par ci-devant, en l'an 1534, est parlé des Anabaptistes, à présent j'y retourne ainsi comme je l'ai trouvé en un livre qu'ils ont fait sur leur façon et mode de vivre, lequel s'appelle De la restitution des Anabaptistes ». Le texte clair de Verdeil dit que Pierrefleur a lu une « Restitution des Anabaptistes », tandis que le texte embarrassé du manuscrit semble dire la même chose. Adoptons pour un moment la leçon de Verdeil, avec son sens si net, et nous allons nous heurter bientôt à un problème difficile : devoir admettre que Pierrefleur, en affirmant expressément qu'il a lu une « Restitution des Anabaptistes » n'a pas dit la vérité ; or il me déplaît grandement de dire à un galant homme qu'il a menti, et Pierrefleur est pour moi un galant homme, jusqu'à preuve du contraire.

Quelle est cette « Restitution des Anabaptistes » que Pierrefleur, chez Verdeil, prétend avoir lue ? Tout naturellement, j'ai cherché un ouvrage latin répondant à la description donnée; et je n'en ai pas trouvé, il n'y en a pas. Mais à Münster, la ville où furent assiégés les Anabaptistes dont parle notre chroniqueur, parut en octobre 1534 un écrit de propagande,

sans nom d'auteur, dû à Bernard Rotmann, un des chefs du mouvement. Ce livre, devenu très rare, et écrit en bas-allemand, a pour titre : « *Eyne Restitution edder Eine wedderstellinge rechter unnde gesunder Christliker leer* », c'est-à-dire « *Restitution de la vraie et saine doctrine chrétienne* ». Le titre ne correspond pas exactement à celui donné par Pierrefleur, mais il n'y a pas d'erreur possible ; la Restitution de Rotmann est la seule Restitution anabaptiste, c'est bien le livre que nous cherchons. Mais pourquoi en donne-t-il le titre inexactement ? L'objection n'est pas grave, mais voici qui l'est davantage. La Restitution de Rotmann est écrite en bas-allemand, dans une langue qui n'a rien d'aisé pour un Vaudois — j'en parle par expérience — fût-ce un Vaudois du XVIme siècle. Elle n'a jamais été traduite en latin. Où, et surtout comment Pierrefleur a-t-il pu en prendre connaissance ? Admettre qu'il ait vécu à Strasbourg, selon M. Reymond, ne suffit pas pour expliquer qu'il ait pu comprendre cette langue.

Pierrefleur parle de la Restitution de Rotmann, mais il n'a pas pu la lire, il ne l'a pas lue, quoique Verdeil lui fasse affirmer le contraire. Notre auteur en donne cependant une analyse, direz-vous ? Sans doute ; il faut donc qu'il ait lu quelque part, en une langue à lui accessible, une analyse de la Restitution.

Qui, entre 1534 et l'époque où Pierrefleur écrit, a bien pu faire cette analyse ? Je passe le détail de mes recherches, et j'en arrive à ceci : Sleidan, paraît-il, renferme dans un de ses ouvrages pareille analyse. Sleidan ? Ce nom n'est pas inconnu à Pierrefleur ; comme je l'ai dit plus haut, il mentionne la mort de cet historien en 1556. L'ouvrage dont il est ici question, connu en français sous le nom d'« Histoire de la Réformation », parut pour la première fois à Strasbourg en 1555, en latin, un latin fort élégant, bien plus agréable à lire

que Rotmann, sous le titre de « *Johann. Sleidani de statu religionis et reipublicæ, Carolo Quinto, Cæsare, Commentarii.* »

Sleidan écrit des Anabaptistes : « Durante obsidione, librum conscribunt et edunt, Restitutionem ipsi vocant. » Sleidan appelle le livre « Restitution » et, pas plus que Pierrefleur, ne parle de Rotmann. En poursuivant sa lecture, on s'aperçoit que Pierrefleur n'est ni plus ni moins une traduction de Sleidan, laissant tomber ici et là, quelques mots, ou une phrase. Bref, tout le chapitre 94 de Pierrefleur est traduit ou résumé de Sleidan.

Le texte du manuscrit de Lausanne doit donc signifier que Pierrefleur a lu dans un livre un résumé de la doctrine des Anabaptistes, résumé tiré de leur Restitution ; et s'il fallait proposer une correction de ce texte, en supposant que son manque de clarté vienne d'un ou deux mots oubliés par le copiste, on pourrait écrire : « Pour ce que par ci-devant, en l'an 1534, est parlé des Anabaptistes, à présent j'y retourne ainsi comme je l'ai trouvé par écrit (en un livre) contenant de leur erreur, façon et mode de vivre, contenu en un livre qu'ils ont fait, lequel s'appelle De la restitution des Anabaptistes ».

Ce qui n'est pas moins intéressant, c'est que ce chapitre n'est pas seul de son espèce, et qu'il y en a plusieurs autres qui sont également traduits ou résumés de Sleidan ; j'en donnerai la liste à la fin de cet article.

Mais une ou deux difficultés subsistent. Au chapitre 178, le prédicant exécuté à Tournay s'appelle Pierre Brussy ; Sleidan le nomme Petrus Brulius, tandis qu'un traducteur français du XVIIIme siècle, Le Courrayer, a rendu ce nom par Pierre du Breuil. Je ne m'explique pas comment le Brussy de Pierrefleur sort du Brulius de Sleidan.

Autre chose. Au chapitre 131, Pierrefleur écrit : « Cette

année s'éleva la secte des Antinomiens, c'est-à-dire contraire à la Loi », tandis que Sleidan dit simplement : « Hoc anno secta prodiit eorum, qui dicuntur Antinomi ». D'où provient l'explication du mot Antinomiens ? Pas de Sleidan en tout cas. Est-ce à dire que Pierrefleur savait le grec ? C'est bien improbable. D'où provient alors cette glose ?

Pierrefleur remonte évidemment en dernière analyse au texte latin de Sleidan ; mais n'y a-t-il pas eu un intermédiaire entre Sleidan et Pierrefleur ? Pierrefleur a-t-il peut-être eu à sa disposition une traduction française de l'« Histoire de la Réformation » ? Quand a-t-elle été traduite pour la première fois en français ?

A cette question, le British Museum répond en m'offrant une « *Histoire de l'Estat de la Religion, et République, sous l'Empereur Charles V*. Par Jean Sleidan, chez Jean Crespin, l'an 1557 [1]. » Jean Crespin est un libraire de Genève, qui a mis en tête du livre un « Avis aux lecteurs. » Puis vient une épître de Sleidan à l'Electeur de Saxe ; et enfin une épître dédicatoire du traducteur, Robert Le Prévost, « A tresmagnifiques et tresredoutez Seigneurs Messieurs de Berne ». Rien n'empêche que Pierrefleur ait eu ce livre en mains.

La traduction dit des Antinomiens : « Cette année s'éleva la secte des Antinomiens, c'est-à-dire contraires à la Loi ». Voilà justement la glose du mot Antinomiens que nous cherchions. Si l'on continue, on voit que jusqu'aux mots « porte-enseigne de ceux-ci », soit durant plus de dix lignes consécutives, Pierrefleur s'accorde mot pour mot avec Le Prévost. Le moindre collégien sait que dans une classe il n'y a pas deux versions semblables d'un même texte, à moins qu'il n'y ait eu travail en commun. Si Pierrefleur présente les mots

[1] C'est une seconde édition. La première, que je n'ai pu consulter, est de 1556.

mêmes de Robert Le Prévost, c'est qu'il a simplement copié son texte chez lui [1].

Le Petrus Brulius de Sleidan s'appelle chez Le Prévost une fois Bruly, une seconde fois Brusli, et enfin, ce qui doit être une faute d'impression, Brussy : c'est la forme que

[1] Je donne les deux textes de ce chapitre 131, pour qu'on puisse comparer.

Pierrefleur.

« D'une nouvelle secte des Antinomiens au pays d'Allemagne. Cette année, s'éleva la secte des Antinomiens, c'est-à-dire contraire à la Loi, qui tenaient que la pénitence ne se doit enseigner par le Décalogue, et impugnaient ceux qui disent l'Evangile ne se devoir prêcher sinon que les esprits soient brisés et abattus par l'explication de la Loi. Car ils maintenaient que, pour méchante et vilaine que soit la vie de l'homme, il ne laisse d'être justifié, pourvu qu'il croie aux promesses de l'Evangile. Jehan Islebe Agricole était le porte-enseigne de ceux-ci : toutefois le dit Islebe, par l'admonition d'un docteur catholique, fut accordant à l'union de l'Eglise, comme depuis il l'a témoigné par écrit public, confessant sa faute. »

Le Prévost.

« La secte des Antinomiens.

Cette année s'éleva la secte des Antinomiens, c'est-à-dire, contraires à la Loi : qui tenaient que la pénitence ne se doit enseigner par le Décalogue : et impugnaient ceux qui disent l'Evangile ne se devoir prêcher sinon que les esprits soient brisés et abattus par l'explication de la Loi. Car ils maintenaient que pour méchante et vilaine que soit la vie de l'homme, il ne laisse d'être justifié, pourvu qu'il croie aux promesses de l'Evangile. Jean Islebe Agricole était le porte-enseigne de ceux-ci. Luther réfute cette opinion bien au long, et enseigne que la Loi n'est donnée pour justifier, ains pour montrer le péché, et épouvanter la conscience. Par quoi elle se doit enseigner en premier lieu : et puis l'Evangile, qui nous montre le fils de Dieu propiciateur et avocat du genre humain. Islebe admonesté par Luther en particulier, et par conférence de l'Ecriture mieux instruit, s'accorda à son opinion : comme depuis il a témoigné par écrit public, confessant sa faute. »

Le manuscrit de Lausanne porte, comme Le Prévost, *soient brisés,* et non *se voient brisés,* comme le donne Verdeil. Luther devient chez Pierrefleur « un docteur catholique ». Pour la fin, les deux textes concordent de nouveau.

Pierrefleur a adoptée. La comparaison des autres passages de Pierrefleur avec Le Prévost montrent clairement que le chroniqueur d'Orbe n'a connu l'ouvrage de Sleidan que par la traduction de Robert Le Prévost.

Y a-t-il maintenant à s'étonner que Pierrefleur connaisse le nom de Sleidan et signale sa mort en 1556 ? Non.

Nul besoin d'écrire avec M. Reymond : « Je note ici que l'auteur des « Mémoires » a vécu à Strasbourg, qu'il enregistre en 1556 la mort d'un savant professeur de cette ville, l'historien Sleidan. »

Avant de discuter ces paroles de M. Reymond, je voudrais savoir quelle est exactement sa pensée, et où commence l'hypothèse, ce qui n'est pas toujours facile.

Tout d'abord, je suis obligé de supposer que la phrase notant que l'auteur des « Mémoires » a vécu à Strasbourg est une hypothèse, et rien de plus ; car, à ma connaissance, il n'y a rien chez Pierrefleur, à part la mention de la mort de Sleidan, qui puisse faire penser qu'il ait vécu à Strasbourg. Et est-il vraiment nécessaire qu'il ait vécu à Strasbourg pour parler de la mort de Sleidan, puisqu'il connaissait son grand ouvrage, l'avait lu avec intérêt et lui avait fait des emprunts assez nombreux. D'autre part, d'après M. Reymond lui-même, Pierrefleur rentre au pays en 1547. Faut-il alors supposer un nouveau voyage à Strasbourg en 1556, où il assisterait aux funérailles de Sleidan. M. Reymond ne va sûrement pas nous entraîner à ce nouveau voyage, je ne l'y suivrai en tout cas pas.

Enfin, M. Reymond parle de Sleidan, professeur à Strasbourg ; et le journal qui rendit compte de la conférence de M. Reymond à Orbe, où il traita le même sujet que dans son article, annonce que Pierrefleur a étudié à l'Université de Strasbourg. M. Reymond s'est-il avancé dans sa conférence plus qu'il ne le fait dans son article, je ne sais ; mais il sem-

ble bien qu'il voudrait faire de Guillaume de Pierrefleur un élève de Sleidan.

Sleidan raconte, à l'année 1538, la fondation du collège de Strasbourg ; je sais bien qu'il dit que « cette école florit tellement en peu de temps par la diligence des maîtres, que l'on y abordait non seulement du fin fond de l'Alemaigne, mais aussi des nations estranges »[1]. Mais Sleidan écrivait cela plusieurs années après le retour supposé de Pierrefleur au pays ; on peut se demander si la renommée du collège de Strasbourg s'était répandue assez tôt pour y attirer notre chroniqueur. Surtout, est-il vraisemblable qu'un catholique aussi convaincu que l'auteur des « Mémoires » soit allé étudier à Strasbourg, une ville qui avait aboli la messe en 1529, et qui jouait un rôle prépondérant parmi les puissances protestantes de l'Allemagne ; et pour y être un élève de Sleidan, l'historien protestant qui ne s'y établit définitivement qu'en 1544, et qui joua pendant de nombreuses années le rôle de conseiller politique et d'ambassadeur des protestants, occupations qui ne lui laissaient que de rares loisirs pour être professeur de droit mieux qu'en titre.

Si l'on tient absolument à envoyer Pierrefleur à l'étranger, on pourrait tout aussi bien supposer, sans prétendre à mieux qu'à supposer, qu'il « avait été instruit aux études tant à Poitier qu'à Paris », comme un autre bourgeois d'Orbe, N. Claude d'Arney, « au moyen de quoi il était homme savant et éloquent[2]. »

Il y a encore bien des points obscurs dans le cas Pierrefleur, et je me propose d'y revenir un jour.

* * *

[1] Sleidan, trad. Le Prévost, livre XII, folio 186 b.

[2] Pierrefleur, chapitre 277, page 330.

Chapitres où Pierrefleur a fait des emprunts à Sleidan.

En son chapitre 3, Pierrefleur s'attarde à parler des princes d'Orange, les anciens seigneurs d'Orbe. Pour la fin du chapitre, il a utilisé Sleidan, qui raconte le siège de Saint-Dizier, et le « grand regret de l'Empereur » à la mort de René, Prince d'Orange, qui, « atteint d'un canon, mourut le lendemain... après qu'il eut ordonné pour héritier son cousin de père, Guillaume, fils du comte de Nassau. » (Sleidan, livre XV, folio 252 *b)* [1].

Pierrefleur consacre aux Anabaptistes les deux chapitres 61 et 94. Le cas du chapitre 94 est très simple ; au début, l'analyse de la Restitution est copiée de Sleidan, avec d'insignifiantes suppressions (Sleidan, X. 153 *a*). Les quatre lignes suivantes sont un résumé du récit de Sleidan. Enfin le récit de la mort de Jean de Leyde, depuis son retour à Münster, le 20 janvier 1536 (Pierrefleur écrit par erreur le 22), est copié à peu près textuellement (Sleidan, X. 158 *a*).

Pour le chapitre 61, c'est beaucoup moins simple. La ville de Münster, au chapitre 94, est appelée Munster, d'après la forme française Munstre que donne Le Prévost. Au chapitre 61, au contraire, la ville est nommée deux fois, et les deux fois sous la forme latine de Monaster. D'autre part, il n'est pas possible d'y retrouver une seule phrase qui soit copiée directement de Sleidan ; surtout, il y a un ou deux détails qui manquent complètement chez Sleidan ; par exemple, il ne parle nulle part de fillettes contraintes de se marier dès l'âge de 12 ans, et il ne donne pas de nom à l'orfèvre Carendof, il parle seulement d'un « prophète nouveau, orfèvre de son métier ». Ce Carendof est d'ailleurs une erreur de Pierrefleur, il s'appelait en réalité Johann Dusentschner, ou

[1] Toutes les citations de Sleidan sont données d'après la traduction de Robert Le Prévost.

Ducentschelmer. Pierrefleur, intéressé par ce qu'il avait lu chez Sleidan sur les Anabaptistes, a dû lire autre chose, en latin. Je n'ai pu déterminer avec exactitude quel était cet ouvrage latin, qui doit remonter en dernière analyse à la *Narratio de obsidione Monasteriensi,* de Hermann de Kerssenbroch, un témoin oculaire. Kerssenbroch parle de mariage de *virgines immaturæ, quæ vix 11, 12 et 13 annum excesserant,* de fillettes non nubiles qui avaient à peine dépassé l'âge de 11, 12 ou 13 ans. Quant à l'orfèvre-prophète, il en parle à deux reprises : *prophetam... nomine Joanne Ducentschelmer Warendorpensem aurifabrum,* un prophète du nom de Johann Ducentschelmer, orfèvre de Warendorf ; ailleurs il le nomme *Warendorpensis propheta,* le prophète de Warendorf. C'est évidemment de cet adjectif *Warendorpensis,* natif de Warendorf, que provient le Carendof de Pierrefleur. Quoi qu'il en soit, je n'ai pu déterminer par quel intermédiaire Pierrefleur a eu connaissance de l'ouvrage de Kerssenbroch, qui est resté manuscrit jusqu'en 1730, date à laquelle il fut imprimé par Jo. Burchardus Mencken, à Leipzig, dans le troisième volume de ses *Scriptores rerum Germanicarum.*

Outre son récit en prose, Kerssenbroch avait composé en vers une *Belli Monasteriensis descriptio,* parue en 1545 ; en voici un hexamètre où il parle de canons et de boulets :

« *Bombardisque globos celeres emittere doctus.* »

Au chapitre 95, où il raconte le début de la conquête du pays de Vaud par les Bernois, Pierrefleur, parlant de la politique du duc de Savoie entre le Roi et l'Empereur (fin de la page 146), rappelle singulièrement quelques mots de Sleidan, qui dit que « le roi de France... dressa son armée en la primevère pour faire la guerre à son oncle le duc de Savoie, pour le différend qui était entre eux touchant l'héritage qui lui

échéait, selon que le Roi disait, et que le duc de Savoie lui retenait et occupait. Le Duc étant déjà affaibli, et impuissant pour faire tête à un si fort ennemi, fut chassé quasi de tout son pays en peu de temps. Le Roi, ayant passé les monts, envahit le Piémont et força Turin.... Le duc de Savoie avait épousé Marie, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, de laquelle la sœur Isabeau était mariée à l'Empereur. Or par le passé, le Duc s'était porté *neutre :* mais à présent, pour ce qu'il semblait *plus favoriser à l'Empereur,* il irrita contre soi son neveu, fils de sa sœur Louise ». (Sleidan, X. 158 *b.)*

Dans son chapitre 111, Pierrefleur, parlant « De plusieurs décapités au royaume d'Angleterre », réunit deux événements distincts : l'exécution de Thomas Morus, et de Fisher, évêque de Rochester, qui s'opposaient à la réforme religieuse d'Henri VIII, et l'exécution d'Anne Boleyn et de ses prétendus complices d'adultère, exécution qui n'a rien à voir avec la religion.

Sleidan mentionne la mort des deux premiers en 1535 (IX. 141 *a*). Quant à Anne Boleyn, il dit à l'an 1536 (X. 161 *a)* : « A l'entrée de juin, le roi d'Angleterre fit décapiter Anne de Boulen sa femme, pour crime d'adultère et inceste, nonobstant qu'il eût une fille d'elle nommée Isabeau ». Et c'est tout. Ici encore Pierrefeur a lu autre chose que Sleidan ; il a trouvé ailleurs que la reine fut exécutée à l'intérieur de la Tour, ce qui est exact, tandis que les complices étaient exécutés devant la Tour, à Tower Hill ; surtout il a trouvé leur nom : George Boleyn, vicomte Rochford, frère de la reine ; sir Francis Weston, qu'il appelle messire Vasco ; Henry Norris, gentilhomme de la chambre du roi, qu'il nomme messire Nourri ; William Brereton, qui est assurément celui à qui il donne le nom de messire Benthon ; quant aux « plusieurs autres », c'était simplement Mark Smeaton, un musicien de la reine.

Je n'ai pu établir quel livre avait lu Pierrefleur, mais peu d'années après la mort d'Anne Boleyn, la littérature, si j'ose parler ainsi, s'était déjà emparée de l'événement, puisque paraissait un petit livre en vers, une « *Epistre contenant le proces criminel faict à l'encontre de la royne Anne Boullant d'Angleterre. Par Carles, Aulmosnier de Monsieur le Daulphin. On les vend à Lyon, près nostre Dame de Confort. MDXLV* »[1]. Ce petit livre de 47 pages raconte la jeunesse d'Anne, son mariage avec Henri VIII, son emprisonnement à

« ..la Tour,
Don peu de gens esperoient bon retour,
Car c'est le lieu le plus espoventable
De ce pays et le plus redoutable. »

L'auteur raconte enfin le procès, l'exécution des complices, puis celle de la reine, « qui fut chose fort tragique », nous dit Pierrefleur.

« Quand la Royne eut elle mesme baissé
Son blanc collet et chapperon laissé,
Pour ne donner au coup empeschement,
Se vint gecter à genoulx humblement
En prononçant ceste voix plusieurs foys :
Christ, je te pry, mon esprit reçoys.

O grand pitié ! l'une des damoyselles
Gectant sans fin larmes continuelles,
Vint au devant pour faire le service
De son dernier et pitoyable office,
Et son visage a d'ung linge voylé.
Le maistre alors luy mesme desollé
Et perturbé de l'exécution,
Se contraignant pour satisfaction,
Le dernier coup d'une épée visa
Dessus son col, que soudain divisa.
La teste et corps furent prins par les dames,
Qu'eussiez jugées estre presque sans ames

[1] British Museum 11474 a 14.

Pour la langueur et extrême foiblesse
En quoy estoient, mais craignant leur maistresse
Estre tenue et touchée des mains
Indignement des hommes inhumains,
A ce besoing encores s'efforcerent,
Et ce corps mort presque mortes porterent,
Enveloppé de blanche couverture,
Jusques au lieu de triste sépulture. »

Si Pierrefleur a eu ce livre en mains, ce qui est possible, il a été cependant renseigné d'autre part, car Henry Norris non seulement y est appelé Maurus, mais il n'y est pas donné comme « gentilhomme de la chambre du roi », son titre exact, que connaît Pierrefleur.

Avec le chapitre 131, on se retrouve enfin en terrain plus solide. Nous avons maintenant affaire à toute une série de chapitres, dans lesquels Pierrefleur a textuellement copié Sleidan, faisant quelques suppressions et changements de mots sans importance, ou remplaçant régulièrement les mots *Evangile* et *Vraie religion* par les expressions *Luthérienne Loi,* ou *Nouvelle religion.* Sans relever chaque fois tous ces petits écarts, je vais indiquer simplement le passage correspondant de Sleidan, et m'arrêter un peu à un ou deux points plus intéressants.

Comme je l'ai dit plus haut, le chapitre 131 est copié de Sleidan, XII. 188 *b,* 189 *a.*

Le chapitre 163 reproduit textuellement Sleidan XIV. 230 *b.*

Au chapitre 178, racontant le « désir de ceux du Pays Bas pour venir à la Loi Luthérienne », Pierrefleur suit fidèlement son modèle, mais s'arrête court à l'annonce de la mort du prédicant Pierre Brussy, ne se souciant pas de parler de la mort édifiante du malheureux, ni de dire que « le supplice était horrible, en tant qu'on le brûlait à petit feu, pour augmenter le torment». (Sleidan, XVI. 257 *a* et 257 *b.)*

Le chapitre 180, parlant de la mort de Luther, est tiré de Sleidan XVI. 274 *b* et 275 *a*. Le récit de l'abolition de la Messe en Angleterre, au chapitre 192, est reproduit exactement de Sleidan XX. 359 *a*.

Le chapitre 193 est le seul où Pierrefleur n'ait pas exactement suivi Sleidan, où l'on puisse même dire qu'il a carrément faussé le récit de Sleidan. Francesco Spiera, un jurisconsulte de Citadella, converti à la Réforme, fut inculpé d'hérésie par l'Inquisition. Après avoir essayé de nier, il avoua, et craignant pour sa vie, abjura. Il accepta de se rétracter publiquement à Venise et à Citadella. Mais après l'abjuration publique, il tomba dans un désespoir incurable, convaincu d'avoir péché contre le Saint-Esprit, commettant ainsi le péché irrémissible. Pierrefleur, qui commence par suivre fidèlement Sleidan (XXI. 368 *b* et 369 *a*), change complètement le sens de l'histoire, omettant de parler de l'Inquisition et de l'abjuration, et laissant entendre que c'était toujours le même réformé qui se croyait damné « et mourut du tout en cette rêverie ».

Le chapitre 207 est transcrit de Sleidan XXI. 376 *a*. Je relève seulement que le manuscrit de Lausanne, aussi bien que la traduction de Sleidan, porte « le feu Roi son père », et non « le feu Roi son frère », qui est le texte de Verdeil.

Le chapitre 224, où il est parlé d'Osiander et de sa nouvelle secte, est aussi copié exactement de Sleidan (XXII. 397 *b*).

Pour le chapitre 251 enfin, où Pierrefleur, à propos du passage de mercenaires suisses à travers le pays de Vaud, parle de la guerre entre le Roi et l'Empereur, il peut avoir été renseigné directement par les soldats à leur retour. Mais il est probable qu'au moment, où il écrivait, il avait, ouvert devant lui, son Sleidan, au livre XXV, folio 469 *a*.

Londres, le 12 avril 1930. Louis JUNOD.